Congés payés et maladie

Comment les gérer après la loi d'avril 2024 ?

VOS BESOINS, VOS OBJECTIFS

- **Maîtriser** les nouveautés législatives
- **Définir sa politique des CP** pour les salariés concernés et ceux ayant quitté l'entreprise

PROGRAMME

I. Rappel du contexte et présentation des nouvelles dispositions applicables

- Le principe de l'acquisition
- L'acquisition minorée en cas de maladie ou d'accident non professionnels
- Quelle acquisition en cas de maladie ou d'accident d'origine professionnelle ?
- L'obligation d'information de l'employeur au retour de l'absence
- Le droit au report de 15 mois pour la prise des congés
- La rétroactivité de la loi au 1er décembre
- Instauration d'un délai de forclusion de 2 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi
- Et la prescription dans tout ça ?

II. Gestion RH : étude de cas pratiques

Public concerné : votre profil

→ Dirigeant de PME
→ Responsable d'établissement
→ DRH, RRH
→ Direction Juridique, Juriste
→ Managers

Prérequis --> expérience dans l'une des fonctions ciblées

Notre méthode pédagogique

- Qualification du profil du stagiaire au regard du sujet, en amont de la formation.
- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques : alternance de séquences didactiques d'apports de connaissances et échanges sur des points soulevés par les participants ; étude en groupe de cas concrets au travers de partages d'expériences.
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation – quizz d'auto positionnement
- Questionnaire d'appréciation du stagiaire à chaud à l'issue de la formation.
- Suivi du commanditaire jusqu'à 1 an après la session

Animation de la formation

Me Aude GRALL
Me Mathilde ANIZON
Me Fanny RAFFARD
Avocats du Cabinet Fidal au Département Droit Social
Avocats aux Barreaux de Agen, Toulouse et Albi

Mardi 14 mai de 14h à 17h30 – *Toulouse*
Mardi 21 mai de 9h à 12h30 – *Agen & Toulouse*
Jeudi 23 mai de 9h à 12h30 – *Albi, Agen, Carcassonne & Toulouse*

Présentiel + Visio

Formation INTER-entreprises
3h30 de formation sur ½ journée
Modalités mixtes : **présentiel + distanciel**

INFOS & CONTACT
Laure SOULET - Responsable Régionale Direction Midi-Toulousain

→ 05 62 72 91 00 – laure.soulet@fidal.com

Modalités tarifaires & Inscription

- 390 €HT - *468 €TTC* - par stagiaire
- Forfait pour l'action de formation

-10% stagiaires en cycles

--> Bulletin d'inscription à compléter

→ Consultez notre *Programmation INTER à jour*
→ Consultez notre *Catalogue de formations*
→ Consultez nos *Conditions Générales de Vente*
→ Consultez notre *Règlement Intérieur*

Programme mis à jour le 20/05/2024 - *Sous réserve de modification par les animateurs avant la session*